

SÉANCE ORDINAIRE DU 19 JANVIER 2026

À une séance ordinaire du conseil de la Municipalité d'Adstock tenue le lundi 19 janvier 2026 à 19h39 à l'édifice Bernardin-Hamann, sont présents aux délibérations :

Sont présents(e)s : Monsieur Pascal Binet, maire
Monsieur Yves Gilbert, conseiller
Monsieur Sylvain Jacques, conseiller
Monsieur Michel Rhéaume, conseiller
Madame Émilie Roberge, conseillère
Monsieur Martial Roy, conseiller

Le directeur général et greffier-trésorier assiste à la séance et agit à titre de secrétaire de l'assemblée.

Le premier magistrat souhaite la bienvenue et déclare celle-ci ouverte.

ORDRE DU JOUR

1. Ouverture de la séance et mot de bienvenue
2. Adoption de l'ordre du jour
3. Comptes rendus des élus
4. Correspondances
 - 4.1. Obtention d'une aide financière dans le cadre du programme Soutien aux initiatives en loisir en sport
 - 4.2. Demande d'aide financière non retenue dans le cadre de l'appel de projets du sous-volet Coopération intermunicipale du volet 4 - Coopération et gouvernance municipale du Fonds régions et ruralité
 - 4.3. Demandes d'aide financière non retenues dans le cadre du programme d'aide à la voirie locale (PAVL) - Volet soutien
 - 4.4. Réponse du ministère des Transports et la Mobilité durable en lien avec la demande transmise relative à la résolution 25-11-398
5. Affaires du conseil, administration générale et ressources humaines
 - 5.1. Adoption des procès-verbaux du mois de décembre 2025
 - 5.2. Autorisation de paiement des dépenses du mois de décembre 2025
 - 5.3. Dépôt des états financiers non vérifiés au 31 décembre 2025
 - 5.4. Constatation d'une démission d'un membre du conseil municipal
 - 5.5. Date de l'élection partielle du district 3
 - 5.6. Avis de motion et dépôt du projet de règlement numéro 321-26 concernant le code d'éthique et de déontologie des élus municipaux
 - 5.7. Avis de motion et dépôt du projet de règlement numéro 322-26 décrétant les tarifs des activités et de certains biens et services municipaux
 - 5.8. Adoption du règlement numéro 320-25 décrétant une dépense de 348 026 \$ et un emprunt de 348 026 \$ concernant le soutirage et la disposition des boues des étangs aérés du secteur Saint-Méthode
 - 5.9. Moratoire concernant les autorisations de raccordement d'un nouveau bâtiment aux réseaux d'aqueduc et d'égout sanitaire du secteur du mont Adstock à l'extérieur des zones M3 et ZS.2.-1
 - 5.10. Affichage interne d'un poste régulier à temps complet d'un technicien à l'entretien et à la maintenance
 - 5.11. Appel de candidatures pour un chargé de projets en ingénierie : deuxième affichage
 - 5.12. Changement de statut de l'employé 03-0074
 - 5.13. Consultant en ressources humaines : renouvellement du mandat de services professionnels

- 5.14. Office d'habitation du Sud des Appalaches : adoption du budget 2026 de la Société d'habitation du Québec et contribution
- 5.15. Adhésion à la Chambre de commerce et d'industrie de la région de Thetford
- 5.16. Groupe Scout de Thetford : remboursement adhésion jeunes citoyens de la Municipalité
- 6. Urbanisme, environnement et développement
 - 6.1. Bilan trimestriel du Service de l'urbanisme, de l'environnement et du développement économique
 - 6.2. Avis de motion concernant un règlement sur les contributions aux infrastructures et équipements municipaux
 - 6.3. Avis de motion et dépôt du projet de règlement numéro 299-24-6 modifiant le Règlement d'urbanisme numéro 299-24 afin d'ajouter des dispositions relatives à l'occupation et l'entretien des bâtiments
 - 6.4. Adoption du projet de règlement numéro 299-24-6 modifiant le Règlement d'urbanisme numéro 299-24 afin d'ajouter des dispositions relatives à l'occupation et l'entretien des bâtiments
 - 6.5. Projet de règlement numéro 299-24-6 : tenue de l'assemblée de consultation publique
 - 6.6. Contrôle du myriophylle à épis au lac du Huit : octroi d'un mandat de services professionnels
 - 6.7. Comité consultatif sur l'environnement (CCE) : nomination et renouvellement des mandats des membres
 - 6.8. Comité consultatif en urbanisme (CCU) : nomination et renouvellement des mandats des membres, constat d'une démission et appel de candidatures
- 7. Infrastructures municipales et travaux publics
 - 7.1. Remplacement de vannes d'aqueduc, ponceaux et pavage d'une partie du chemin J.-E.-Fortin (projet 2025-010 et 2025-013) : recommandation de paiement final, réception définitive des travaux et modification de la résolution 25-10-358
 - 7.2. Services professionnels en lien avec la réalisation de travaux relatifs à la gestion des eaux pluviales sur la route du Lac-du-Huit (projet 2025-008) : annulation de la demande de prix
- 8. Sécurité publique
 - 8.1. Bilan trimestriel du Service de sécurité incendie
- 9. Loisirs, culture et vie communautaire
 - 9.1. Bilan trimestriel du Service des loisirs et de la culture
 - 9.2. Aides et subventions aux organismes : versement et autorisation de signatures
 - 9.3. Défi 4 Vents : confirmation de l'aide municipale, autorisation de la tenue de l'évènement et de l'utilisation des voies publiques de la Municipalité
- 10. Affaires diverses
 - 10.1. Rencontre du caucus des cités régionales de l'UMQ sur le chantier de la fiscalité municipale : autorisation de dépense
- 11. Période de questions
- 12. Informations et activités à venir
- 13. Levée de la séance

OUVERTURE DE LA SÉANCE ET MOT DE BIENVENUE

26-01-01

ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

Il est proposé par Michel Rhéaume,
Appuyé par Sylvain Jacques,
Et résolu d'adopter l'ordre du jour tel que modifié.

Adoptée à l'unanimité des conseillers.

COMPTES RENDUS DES ÉLUS

Les élus présentent la nomenclature des dossiers sur lesquels ils sont intervenus au cours du dernier mois et précisent également l'état d'avancement de chacun d'eux, le cas échéant.

CORRESPONDANCES

OBTENTION D'UNE AIDE FINANCIÈRE DANS LE CADRE DU PROGRAMME SOUTIEN AUX INITIATIVES EN LOISIR EN SPORT

Monsieur le Maire informe les citoyens que la Municipalité d'Adstock a reçu une aide financière de L'équipe de L'Unité régionale de loisir et de sport de la Chaudière-Appalaches (URLS-CA) au montant de 3 800 \$ pour son « Projet Vitalité : Modernisation des installations de pickleball ».

DEMANDE D'AIDE FINANCIÈRE NON RETENUE DANS LE CADRE DE L'APPEL DE PROJETS DU SOUS-VOLET COOPÉRATION INTERMUNICIPALE DU VOLET 4 - COOPÉRATION ET GOUVERNANCE MUNICIPALE DU FONDS RÉGIONS ET RURALITÉ

Monsieur le Maire informe les citoyens que la demande d'aide financière soumise pour le projet Entente intermunicipale de fourniture de services en matière de communication et de loisirs n'a pas été retenue.

DEMANDES D'AIDE FINANCIÈRE NON RETENUES DANS LE CADRE DU PROGRAMME D'AIDE À LA VOIRIE LOCALE (PAVL) - VOLET SOUTIEN

Monsieur le Maire informe les citoyens que les deux demandes d'aide financière déposées dans le cadre du Programme d'aide à la voirie locale (PAVL) - Volet soutien n'ont pas été retenues.

RÉPONSE DU MINISTÈRE DES TRANSPORTS ET LA MOBILITÉ DURABLE EN LIEN AVEC LA DEMANDE TRANSMISE RELATIVE À LA RÉOLUTION 25-11-398

Monsieur le Maire informe les citoyens que le Ministère refuse de prendre en charge les mesures nécessaires pour assurer la sécurité sur la route 269. La Municipalité étudiera donc les options possibles référant ce dossier au chantier sur la sécurité routière.

AFFAIRES DU CONSEIL, ADMINISTRATION GÉNÉRALE ET RESSOURCES HUMAINES

26-01-02

ADOPTION DES PROCÈS-VERBAUX DU MOIS DE DÉCEMBRE 2025

Puisque tous les membres du conseil présents affirment avoir reçu et lu les textes des procès-verbaux du mois de décembre 2025 transmis électroniquement, ceux-ci les déclarent conformes aux discussions.

EN CONSÉQUENCE,

Il est proposé par Martial Roy,

Appuyé par Yves Gilbert,

Et résolu d'approuver les textes tels que présentés.

Adoptée à l'unanimité des conseillers.

26-01-03

AUTORISATION DE PAIEMENT DES DÉPENSES DU MOIS DE DÉCEMBRE 2025

Les élus présents affirment avoir pris connaissance de la liste des dépenses acquittées et à payer pour le mois en cours et tous s'en déclarent satisfaits.

EN CONSÉQUENCE,

Il est proposé par Michel Rhéaume,

Appuyé par Martial Roy,

Et résolu d'accepter la liste des paiements effectués et d'autoriser le paiement des montants inscrits sur cette liste. Les déboursements totaux du mois se chiffrent à 787 359.56 \$.

Adoptée à l'unanimité des conseillers.

DÉPÔT DES ÉTATS FINANCIERS NON VÉRIFIÉS AU 31 DÉCEMBRE 2025

La direction générale dépose les états financiers non vérifiés au 31 décembre 2025 transmis préalablement par voie électronique à chacun des élus.

Monsieur le Maire invite les citoyens à prendre connaissance des données inscrites aux états financiers.

CONSTATATION D'UNE DÉMISSION D'UN MEMBRE DU CONSEIL MUNICIPAL

La direction générale informe les membres du conseil que madame Sabrina Marois, occupant le siège du district numéro 3 au conseil municipal d'Adstock, a remis officiellement sa démission, par écrit, à titre de membre de ce conseil. La date effective de cette démission est le 7 janvier 2026.

Conformément à la Loi sur les élections et les référendums dans les municipalités, le directeur général dépose la lettre aux membres du conseil.

26-01-04

DATE DE L'ÉLECTION PARTIELLE DU DISTRICT 3

ATTENDU le dépôt de la lettre de démission de madame Sabrina Marois, conseillère municipale du district 3;

ATTENDU que la vacance a été constatée plus de 12 mois avant le jour fixé pour le scrutin de la prochaine élection générale;

ATTENDU que conformément à l'article 339 de la Loi sur les élections et les référendums dans les municipalités, le président d'élection doit, dans les 30 jours de l'avis de la vacance ou de la décision du conseil de la combler par une élection partielle, selon le cas, fixer le jour du scrutin parmi les dimanches compris dans les quatre mois de l'avis ou de la décision;

EN CONSÉQUENCE,

Il est proposé par Émilie Roberge,

Appuyé par Sylvain Jacques,

Et résolu de fixer le jour du scrutin pour l'élection partielle pour combler la vacance au poste du district 3 au 3 mai 2026.

Adoptée à l'unanimité des conseillers.

**AVIS DE MOTION ET DÉPÔT DU PROJET DE RÈGLEMENT NUMÉRO 321-26
CONCERNANT LE CODE D'ÉTHIQUE ET DE DÉONTOLOGIE DES ÉLUS MUNICIPAUX**

Un avis de motion est donné par Yves Gilbert qu'il proposera, lui ou tout autre conseiller(ère) lors d'une séance subséquente, l'adoption du règlement numéro 321-26 concernant le code d'éthique et de déontologie des élus municipaux.

Le maire dépose le projet de règlement.

**AVIS DE MOTION ET DÉPÔT DU PROJET DE RÈGLEMENT NUMÉRO 322-26
DÉCRÉTANT LES TARIFS DES ACTIVITÉS ET DE CERTAINS BIENS ET SERVICES
MUNICIPAUX**

Un avis de motion est donné par Michel Rhéaume qu'il proposera, lui ou tout autre conseiller(ère) lors d'une séance subséquente, l'adoption du règlement numéro 322-26 décrétant les tarifs des activités et de certains biens et services municipaux.

Le maire dépose le projet de règlement.

26-01-05

**ADOPTION DU RÈGLEMENT NUMÉRO 320-25 DÉCRÉTANT UNE DÉPENSE DE 348
026 \$ ET UN EMPRUNT DE 348 026 \$ CONCERNANT LE SOUTIRAGE ET LA
DISPOSITION DES BOUES DES ÉTANGS AÉRÉS DU SECTEUR SAINT-MÉTHODE**

ATTENDU que le conseil autorise à effectuer les travaux de soutirage et la disposition des boues des étangs aérés du secteur Saint-Méthode;

ATTENDU qu'un avis de motion a été donné et que le projet de règlement a été déposé lors de la séance extraordinaire du conseil municipal du 15 décembre 2025;

ATTENDU les explications sommaires rendues par Monsieur le Maire concernant la portée du règlement;

ATTENDU que toutes les formalités relatives à l'adoption du règlement ont été respectées;

EN CONSÉQUENCE,

Il est proposé par Martial Roy,

Appuyé par Yves Gilbert,

Et résolu de d'adopter le règlement numéro 320-25 décrétant une dépense de 348 026 \$ et un emprunt de 348 026 \$ concernant le soutirage et la disposition des boues des étangs aérés du secteur Saint-Méthode.

Adoptée à l'unanimité des conseillers.

26-01-06

**MORATOIRE CONCERNANT LES AUTORISATIONS DE RACCORDEMENT D'UN
NOUVEAU BÂTIMENT AUX RÉSEAUX D'AQUEDUC ET D'ÉGOUT SANITAIRE DU
SECTEUR DU MONT ADSTOCK À L'EXTÉRIEUR DES ZONES M3 ET ZS.2.-1**

ATTENDU que la Municipalité a conclu une entente avec le promoteur du Domaine Escapad relative à des travaux pour la réalisation de leur projet;

ATTENDU que les infrastructures municipales réalisées dans le cadre du projet et cédées à la Municipalité ont été financées par le promoteur;

ATTENDU l'esprit des décisions prises, réitérées dans une correspondance adressée par le Maire au promoteur du Domaine Escapad le 16 juin 2025, notamment en lien avec les raccordements aux réseaux du chalet d'accueil et de 3 bâtiments de type « cool-box »;

ATTENDU que la Municipalité a prévu, dans sa réglementation sur la tarification des biens et services municipaux, des coûts relatifs aux branchements aux réseaux;

ATTENDU que pour assurer l'équité, qui est une valeur promue par la Municipalité, tout branchement au réseau du mont Adstock à l'extérieur du Domaine Escapad devra être soumis et approuvé par un représentant de ce dernier;

EN CONSÉQUENCE,

Il est proposé par Yves Gilbert,

Appuyé par Martial Roy,

Et résolu d'imposer un moratoire jusqu'à nouvel ordre sur tous nouveaux branchements de services sur les réseaux d'aqueduc et d'égout du secteur du mont Adstock à l'extérieur des zones M3 et ZS.2.-1.

Adoptée à l'unanimité des conseillers.

26-01-07

AFFICHAGE INTERNE D'UN POSTE RÉGULIER À TEMPS COMPLET D'UN TECHNICIEN À L'ENTRETIEN ET À LA MAINTENANCE

ATTENDU le besoin de consolider l'expertise au sein de l'équipe des Services techniques et entretien des infrastructures;

ATTENDU que la Municipalité n'a pas besoin de procéder à une embauche externe, disposant des ressources existantes au sein de son personnel;

EN CONSÉQUENCE,

Il est proposé par Sylvain Jacques,

Appuyé par Michel Rhéaume,

Et résolu de procéder à l'affichage interne d'un poste régulier à temps complet comme technicien à l'entretien et à la maintenance selon les clauses de la convention collective des employés syndiqués.

Adoptée à l'unanimité des conseillers.

26-01-08

APPEL DE CANDIDATURES POUR UN CHARGÉ DE PROJETS EN INGÉNIERIE : DEUXIÈME AFFICHAGE

ATTENDU que suite au premier appel candidatures, le poste n'a pas pu être pourvu

EN CONSÉQUENCE,

Il est proposé par Émilie Roberge,

Appuyé par Martial Roy,

Et résolu de procéder à un second affichage de l'appel de candidatures pour le poste de chargé de projets en ingénierie, selon les modalités déjà établies.

Adoptée à l'unanimité des conseillers.

26-01-09

CHANGEMENT DE STATUT DE L'EMPLOYÉ 03-0074

ATTENDU que l'employé numéro 03-0074 a déposé une demande afin de diminuer son horaire à deux demi-journées par semaine (10 heures);

ATTENDU que l'employé numéro 03-0074 est un préposé d'entretien général régulier;

ATTENDU que l'Employeur ne s'objecte pas à la modification du statut de l'employé;

EN CONSÉQUENCE,

Il est proposé par Michel Rhéaume,

Appuyé par Sylvain Jacques,

Et résolu de modifier le statut de l'employé 03-0074 comme salarié temporaire à partir de la date convenue avec l'employé, d'appliquer en conséquence les modalités prévues à la convention collective et d'informer l'unité d'accréditation syndicale.

Adoptée à l'unanimité des conseillers.

26-01-10

CONSULTANT EN RESSOURCES HUMAINES : RENOUELEMENT DU MANDAT DE SERVICES PROFESSIONNELS

ATTENDU que la Municipalité a recours aux services de la firme Marc-André Paré consultant inc. et que la banque d'heures acquise en 2023 est épuisée;

ATTENDU la nécessité de renouveler la banque d'heures selon l'offre de services reçue;

EN CONSÉQUENCE,

Il est proposé par Sylvain Jacques,

Appuyé par Émilie Roberge,

Et résolu de renouveler le mandat de services professionnels de la firme Marc-André Paré consultant inc. au montant de 5 500 \$, taxes en sus, pour un accompagnement en ressources humaines.

Adoptée à l'unanimité des conseillers.

26-01-11

OFFICE D'HABITATION DU SUD DES APPALACHES : ADOPTION DU BUDGET 2026 DE LA SOCIÉTÉ D'HABITATION DU QUÉBEC ET CONTRIBUTION

Il est proposé par Martial Roy,

Appuyé par Émilie Roberge,

Et résolu que le budget annuel 2026 de la Société d'habitation du Québec au montant de 3 080 126 \$, dont la part de la Municipalité d'Adstock est de 2 856 \$ pour le parc immobilier situé sur son territoire soit accepté.

Adoptée à l'unanimité des conseillers.

26-01-12

ADHÉSION À LA CHAMBRE DE COMMERCE ET D'INDUSTRIE DE LA RÉGION DE THETFORD

ATTENDU l'importance du réseautage régional et le fait de soutenir nos entreprises locales;

ATTENDU que la Municipalité d'Adstock fasse partie du territoire desservi par la Chambre de commerce et d'industrie de la région de Thetford;

EN CONSÉQUENCE,

Il est proposé par Yves Gilbert,
Appuyé par Michel Rhéaume,
Et résolu d'adhérer à la Chambre de commerce et d'industrie de la région de Thetford pour
l'année en cours pour une somme de 260 \$, taxes en sus.

Adoptée à l'unanimité des conseillers.

26-01-13

**GROUPE SCOUT DE THETFORD : REMBOURSEMENT ADHÉSION JEUNES
CITOYENS DE LA MUNICIPALITÉ**

ATTENDU la campagne de financement du Groupe Scout de Thetford;

ATTENDU que l'organisme demande une contribution financière de 30 \$ par jeune et
qu'un membre provient du territoire d'Adstock;

EN CONSÉQUENCE,

Il est proposé par Émilie Roberge,

Appuyé par Martial Roy,

Et résolu d'autoriser une dépense de 30 \$ dans le cadre de la campagne de financement
du Groupe Scout de Thetford.

Adoptée à l'unanimité des conseillers.

URBANISME, ENVIRONNEMENT ET DÉVELOPPEMENT

**BILAN TRIMESTRIEL DU SERVICE DE L'URBANISME, DE L'ENVIRONNEMENT ET DU
DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE**

La direction générale dépose le bilan trimestriel des activités du Service de l'urbanisme, de
l'environnement et du développement économique. Monsieur le Maire en fait un récapitulatif
et invite les membres du Conseil municipal à prendre connaissance des informations qu'il
contient.

**AVIS DE MOTION CONCERNANT UN RÈGLEMENT SUR LES CONTRIBUTIONS AUX
INFRASTRUCTURES ET ÉQUIPEMENTS MUNICIPAUX**

Un avis de motion est donné par Yves Gilbert qu'il proposera, lui ou tout autre
conseiller(ère) lors d'une séance subséquente, l'adoption d'un règlement sur les
contributions aux infrastructures et équipements municipaux.

**AVIS DE MOTION ET DÉPÔT DU PROJET DE RÈGLEMENT NUMÉRO 299-24-6
MODIFIANT LE RÈGLEMENT D'URBANISME NUMÉRO 299-24 AFIN D'AJOUTER DES
DISPOSITIONS RELATIVES À L'OCCUPATION ET L'ENTRETIEN DES BÂTIMENTS**

Un avis de motion est donné par Michel Rhéaume qu'il proposera, lui ou tout autre
conseiller(ère) lors d'une séance subséquente, l'adoption du règlement numéro 299-24-6
modifiant le Règlement d'urbanisme numéro 299-24 afin d'ajouter des dispositions relatives
à l'occupation et l'entretien des bâtiments.

Le maire dépose le projet de règlement.

26-01-14

ADOPTION DU PROJET DE RÈGLEMENT NUMÉRO 299-24-6 MODIFIANT LE RÈGLEMENT D'URBANISME NUMÉRO 299-24 AFIN D'AJOUTER DES DISPOSITIONS RELATIVES À L'OCCUPATION ET L'ENTRETIEN DES BÂTIMENTS

ATTENDU que la Municipalité a l'obligation d'adopter un règlement relatif à l'occupation et l'entretien des bâtiments prévu à l'article 145.41 de la Loi sur l'aménagement et l'urbanisme (L.R.Q., c. A-19.1, au plus tard le 1^{er} avril 2026;

ATTENDU qu'un avis de motion a été donné et que le projet de règlement a été déposé lors de la séance ordinaire du conseil municipal du 19 janvier 2026;

ATTENDU les explications sommaires rendues par Monsieur le Maire concernant la portée du règlement;

EN CONSÉQUENCE,

Il est proposé par Martial Roy,

Appuyé par Yves Gilbert,

Et résolu de d'adopter le projet de règlement numéro 299-24-6 modifiant le Règlement d'urbanisme numéro 299-24 afin d'ajouter des dispositions relatives à l'occupation et l'entretien des bâtiments.

Adoptée à l'unanimité des conseillers.

26-01-15

PROJET DE RÈGLEMENT NUMÉRO 299-24-6 : TENUE DE L'ASSEMBLÉE DE CONSULTATION PUBLIQUE

En vertu de la Loi sur l'aménagement et l'urbanisme, la Municipalité doit tenir une assemblée publique de consultation sur les projets de certains règlements d'urbanisme.

EN CONSÉQUENCE,

Il est proposé par Michel Rhéaume,

Appuyé par Martial Roy,

Et résolu de tenir l'assemblée publique de consultation du projet de règlement numéro 299-24-6 le 9 février à 19 h au Centre intergénérationnel.

Adoptée à l'unanimité des conseillers.

26-01-16

CONTRÔLE DU MYRIOPHYLLE À ÉPIS AU LAC DU HUIT : OCTROI D'UN MANDAT DE SERVICES PROFESSIONNELS

ATTENDU les efforts déployés par la Municipalité et de l'A.P.E.L. du Huit afin d'éradiquer le myriophylle à épi au lac du Huit;

ATTENDU qu'une demande d'aide financière a été déposée au Programme pour la lutte contre les plantes exotiques envahissantes de la Fondation de la faune du Québec afin de réaliser des travaux de contrôle du myriophylle à épis au lac du Huit et que le projet a été retenu;

ATTENDU qu'un inventaire après les travaux et que des demandes d'autorisation gouvernementale avant les travaux doivent être réalisés;

ATTENDU les offres de services de RAPPEL - Coopérative de solidarité en protection de l'eau;

EN CONSÉQUENCE,

Il est proposé par Martial Roy,

Appuyé par Yves Gilbert,

Et résolu ce qui suit:

- d'octroyer un mandat de services professionnels à RAPPEL - Coopérative de solidarité en protection de l'eau au montant de 124 643.30 \$, taxes en sus, pour la réalisation des travaux de contrôle du myriophylle à épis au lac du Huit;
- d'autoriser RAPPEL - Coopérative de solidarité en protection de l'eau à déposer, pour et au nom de la Municipalité d'Adstock, les demandes d'autorisation gouvernementales pour la réalisation des travaux;
- de financer la dépense à même le poste budgétaire « FFQ myriophylle à épis Lac du Huit - 23 06200 000 ».

Adoptée à l'unanimité des conseillers.

26-01-17

COMITÉ CONSULTATIF SUR L'ENVIRONNEMENT (CCE) : NOMINATION ET RENOUELEMENT DES MANDATS DES MEMBRES

ATTENDU que, conformément au règlement constituant le CCE, la durée du mandat des membres du comité est de 2 ans et qu'il est renouvelable par résolution du conseil;

ATTENDU l'intérêt de la majorité des membres à poursuivre leur mandat au sein de leur comité;

ATTENDU l'appel de candidatures effectué pour combler deux postes issus de la communauté;

EN CONSÉQUENCE,

Il est proposé par Émilie Roberge,

Appuyé par Michel Rhéaume,

Et résolu ce qui suit :

- de renouveler, pour une période de 2 ans, messieurs Sami Doucet et Normand Latour, issus des associations riveraines, messieurs Serge Grenier et Serge Nadeau provenant du milieu forestier et agricole;
- de nommer messieurs Roger Lamothe et Guy Châteauneuf à titre de personnes ressources;
- de nommer pour une période de 2 ans, madame Amélie Lafamme, issue de la communauté;
- de relancer le processus pour combler le poste vacant issu de la communauté.

Adoptée à l'unanimité des conseillers.

26-01-18

COMITÉ CONSULTATIF EN URBANISME (CCU) : NOMINATION ET RENOUELEMENT DES MANDATS DES MEMBRES, CONSTAT D'UNE DÉMISSION ET APPEL DE CANDIDATURES

ATTENDU que, conformément au règlement constituant le CCU, la durée du mandat des membres du comité est de 2 ans et qu'il est renouvelable par résolution du conseil;

ATTENDU l'intérêt de la majorité des membres à poursuivre leur mandat au sein de leur comité à l'exception de monsieur Gilles Binet a mentionné son intention de ne pas renouveler son mandat;

ATTENDU l'appel de candidatures effectué pour combler le poste vacant;

EN CONSÉQUENCE,

Il est proposé par Émilie Roberge,

Appuyé par Yves Gilbert,
Et résolu ce qui suit :

- de remercier monsieur Gilles Binet pour ses nombreuses années au sein du comité;
- de renouveler, pour une période de 2 ans, messieurs Alain Lachance, Tony Rodrigue, Gérald Marois, Éric Bujold;
- de nommer, pour une période de 2 ans, madame Hélène St-Cyr;
- de relancer un processus pour combler le poste vacant représentant le secteur Sacré-Coeur-de-Marie.

Adoptée à l'unanimité des conseillers.

INFRASTRUCTURES MUNICIPALES ET TRAVAUX PUBLICS

26-01-19

REMPLACEMENT DE VANNES D'AQUEDUC, PONCEAUX ET PAVAGE D'UNE PARTIE DU CHEMIN J.-E.-FORTIN (PROJET 2025-010 ET 2025-013) : RECOMMANDATION DE PAIEMENT FINAL, RÉCEPTION DÉFINITIVE DES TRAVAUX ET MODIFICATION DE LA RÉSOLUTION 25-10-358

ATTENDU que l'entreprise Excavation Bolduc inc. a effectué les travaux de remplacement de vannes d'aqueduc, ponceaux et pavage d'une partie du chemin J.-E.-Fortin (projet 2025-010);

ATTENDU que la recommandation de paiement datée du 17 décembre 2025 du chargé de projets en ingénierie;

ATTENDU qu'il y a lieu de modifier le financement de certains travaux précédemment approuvés par la résolution numéro 25-10-358;

EN CONSÉQUENCE,

Il est proposé par Michel Rhéaume,
Appuyé par Sylvain Jacques,
Et résolu ce qui suit :

- d'autoriser le paiement numéro 2 au montant de 152 592.23 \$, taxes en sus, présenté par l'entreprise Excavation Bolduc inc. pour les travaux de remplacement de vannes d'aqueduc, ponceaux et pavage d'une partie du chemin J.-E.-Fortin;
- de procéder à l'acceptation définitive des travaux conformément à la recommandation du chargé de projets en ingénierie;
- de modifier la résolution 25-10-358 afin que les dépenses liées aux directives de changement 2 et 3 (en lien avec le remplacement des vannes d'aqueduc) soient affectées à la « Réserve aqueduc St-Méthode/Lac Jolicoeur - 59 14005 000 ».

Adoptée à l'unanimité des conseillers.

26-01-20

SERVICES PROFESSIONNELS EN LIEN AVEC LA RÉALISATION DE TRAVAUX RELATIFS À LA GESTION DES EAUX PLUVIALES SUR LA ROUTE DU LAC-DU-HUIT (PROJET 2025-008) : ANNULATION DE LA DEMANDE DE PRIX

ATTENDU qu'une demande de prix sur invitation a été envoyée le 20 novembre 2025, afin d'obtenir une offre pour la production de plans, devis et la surveillance des travaux liés à la gestion des eaux pluviales le long de la route du Lac-du-Huit;

ATTENDU que la soumission la plus basse reçue dépasse l'estimation initiale pour ce projet;

ATTENDU qu'il y a lieu de réaliser la surveillance des travaux à l'interne;

EN CONSÉQUENCE,

Il est proposé par Émilie Roberge,

Appuyé par Sylvain Jacques,

Et résolu d'annuler la demande de prix pour la production de plans, devis et la surveillance des travaux liés à la gestion des eaux pluviales le long de la route du Lac-du-Huit.

Adoptée à l'unanimité des conseillers.

SÉCURITÉ PUBLIQUE

BILAN TRIMESTRIEL DU SERVICE DE SÉCURITÉ INCENDIE

La direction générale dépose le bilan trimestriel des activités du Service de sécurité incendie. Monsieur le Maire en fait un récapitulatif et invite les membres du Conseil municipal à prendre connaissance des informations qu'il contient.

LOISIRS, CULTURE ET VIE COMMUNAUTAIRE

BILAN TRIMESTRIEL DU SERVICE DES LOISIRS ET DE LA CULTURE

La direction générale dépose le bilan trimestriel des activités du Service des loisirs et de la culture. Monsieur le Maire en fait un récapitulatif et invite les membres du Conseil municipal à prendre connaissance des informations qu'il contient

26-01-21

AIDES ET SUBVENTIONS AUX ORGANISMES : VERSEMENT ET AUTORISATION DE SIGNATURES

ATTENDU que le conseil municipal a prévu des sommes au dernier budget pour soutenir la mission des comités, associations et organismes de la Municipalité;

ATTENDU que ces dernières ont été étudiées par le conseil municipal et des montants ont été réservés au budget;

ATTENDU qu'il y a lieu d'autoriser le versement des aides financières et d'autoriser la signature des protocoles d'ententes prévues, le cas échéant;

EN CONSÉQUENCE,

Il est proposé par Sylvain Jacques,

Appuyé par Michel Rhéaume,

Et résolu ce qui suit :

- d'autoriser le maire et la coordonnatrice du Service de l'urbanisme et de l'environnement à signer, pour et au nom de la Municipalité d'Adstock, les protocoles relatifs aux projets environnementaux et de verser les sommes correspondantes auprès des associations riveraines ou aux organismes mandataires :
 - projet d'ensemencement du doré : 750 \$;
 - travaux d'arrachage manuel de végétaux dans le littoral et équipements : 3 392 \$;
 - étude concernant les cyanobactéries : 640 \$;
 - travaux de contrôle du roseau commun : 2 757.60 \$;
 - inventaire ichtyologique 2026 (2e phase de projet) : 11 530.14 \$;
 - remplacement des ancrages de bouées : 576 \$;
- d'autoriser le maire et le coordonnateur du Service du développement économique à signer, pour et au nom de la Municipalité d'Adstock, les protocoles lorsque nécessaires et de verser aux organismes les aides correspondantes, le tout selon les modalités prévues, en deux versements selon le cas, suivant la réception

des documents manquants et l'acceptation des conditions à respecter, réparties selon la liste déposée au conseil lors de l'adoption du budget :

- aide au fonctionnement des comités de développement économique : 63 000 \$;
- aide pour l'achat des fleurs pour les comités d'embellissement : 6600 \$
- soutien au fonctionnement des associations riveraines : 5000 \$
- aide à la gestion des bouées, à la demande des associations riveraines avec dépôt de l'inventaire, selon les modalités prévues et selon la formule suivante : nombre de petites bouées x 10 \$, nombre de moyennes bouées x 30\$, nombre de grosses bouées x 75\$;
- transfert des revenus relatifs aux opérations du Hockey plaisir : 6 525 \$;
- aide à l'opération et à l'entretien des patinoires extérieures aux comités de loisirs : 18 000 \$;
- aide au fonctionnement de la bibliothèque : 6000 \$.

26-01-22

DÉFI 4 VENTS : CONFIRMATION DE L'AIDE MUNICIPALE, AUTORISATION DE LA TENUE DE L'ÉVÈNEMENT ET DE L'UTILISATION DES VOIES PUBLIQUES DE LA MUNICIPALITÉ

Le comité organisateur du Défi 4 Vents avise que l'évènement se déroulera le samedi 6 juin 2026. Le président s'adresse à la Municipalité afin d'obtenir l'autorisation de tenir cet évènement sur le territoire et demandent également l'autorisation d'utiliser des voies publiques municipales aux fins d'établir le parcours.

EN CONSÉQUENCE,

Il est proposé par Émilie Roberge,
Appuyé par Martial Roy,
Et résolu ce qui suit :

- d'autoriser la tenue du Défi 4 Vents le 6 juin 2026 sur le territoire municipal et l'utilisation des voies publiques de la Municipalité aux fins d'établir le parcours, de quérir les autorisations nécessaires auprès du ministère du Transport et de la Mobilité durable;
- d'informer la Sûreté du Québec de la tenue de l'activité;
- d'autoriser le maire et le coordonnateur du Service du développement économique, loisirs et vie communautaire à signer, pour et au nom de la Municipalité d'Adstock, le protocole d'entente en lien avec l'aide financière, le prêt d'équipement et l'aide technique.

Adoptée à l'unanimité des conseillers.

AFFAIRES DIVERSES

26-01-23

RENCONTRE DU CAUCUS DES CITÉS RÉGIONALES DE L'UMQ SUR LE CHANTIER DE LA FISCALITÉ MUNICIPALE : AUTORISATION DE DÉPENSE

ATTENDU que l'Union des municipalités du Québec (UMQ) tient des rencontres du Caucus des cités régionales portant sur la fiscalité municipale et le futur partenariat Québec-Municipalités;

ATTENDU que cette démarche vise à identifier des consensus et des solutions novatrices en matière de financement municipal, en vue d'un modèle plus équitable et durable pour les municipalités québécoises ;

ATTENDU que les travaux mèneront à la production du rapport Marceau-Jérôme-Forget, attendu au printemps 2026, lequel orientera les discussions lors des Assises de l'UMQ;

ATTENDU l'importance pour la Municipalité d'être représentée afin de faire valoir ses réalités, ses besoins et ses préoccupations dans le cadre de ces travaux;

EN CONSÉQUENCE,

Il est proposé par Martial Roy,

Appuyé par Émilie Roberge,

Et résolu d'autoriser le maire à participer à la rencontre du Caucus des cités régionales de l'Union des municipalités du Québec portant sur la fiscalité municipale et d'autoriser la dépense. Les frais afférents à cette rencontre seront entièrement défrayés par la Municipalité.

Adoptée à l'unanimité des conseillers.

PÉRIODE DE QUESTIONS

Une période de questions a été réservée pour le public. Seules les questions demandant des délibérations seront retenues aux fins du procès-verbal.

INFORMATIONS ET ACTIVITÉS À VENIR

En regard du ou des sujets inscrits sous cette rubrique, au bénéfice des gens, s'il y a lieu, Monsieur le Maire commente chacun d'eux.

26-01-24

LEVÉE DE LA SÉANCE

Il est proposé par Michel Rhéaume,

Appuyé par Émilie Roberge,

Et résolu de lever la séance à 20 h 45.

Adoptée à l'unanimité des conseillers.

Le maire,

Le directeur général et greffier-
trésorier,

Pascal Binet

Jérôme Grondin